

La commission attentats recommande que les décisions prises après les faits soient transmises “en ligne directe”

■ Ses membres ont accouché d'un rapport qui contient 312 constats et recommandations.

Les membres de la commission d'enquête parlementaire sur les attentats du 22 mars, à l'aéroport de Zaventem et à la station de métro Maelbeek, à Bruxelles, ont adopté, dans la nuit de lundi à mardi, une grande partie du rapport intermédiaire dressé par les experts et portant sur l'organisation du travail des services de secours en cas d'événement grave. Environ trois cents constats et recommandations ont été établis. Il s'agira, ce mercredi, de finaliser ce texte.

1 Plate-forme d'information et de suivi des décisions. La commission n'a pas suivi l'avis des experts, qui préconisaient la création d'une cellule de commandement opérationnelle fédérale. Elle a préféré à cette structure supplémentaire le renforcement de la cellule de gestion du centre de crise du ministère de l'Intérieur, en la dotant d'une plate-forme d'information et de suivi

des décisions prises. La volonté est d'éviter les communications en cascade et, au contraire, de privilégier une communication directe des décisions prises par le centre de crise vers les acteurs concernés. C'est ce qu'a expliqué, mardi, le président de la commission, Patrick Dewael (Open VLD). De quoi répondre, espère la commission, à la cacophonie qui a régné le 22 mars autour de la question de la fermeture du métro bruxellois. La décision de fermeture avait été prise à 8h52 par le centre de crise mais elle avait été communiquée par un courriel privé, qui n'avait jamais été lu par son destinataire. L'explosion s'était produite à Maelbeek, à 9h10, et la direction de la STIB avait elle-même pris la décision de fermer le réseau métropolitain. *“On ne peut pas perdre de temps dans des moments pareils. Il faut ajouter une ligne directe de communication vers les acteurs. Hier, c'était la Stib mais demain, ça peut être les trains, De Lijn, les Tec...”*, a indiqué M. Dewael. Les ministres-Présidents régionaux participeront aux travaux du centre de crise, dont les décisions devront s'imposer à tous les niveaux de pouvoir.

2 Plans d'urgence et d'intervention. La commission recommande égale-

ment une rationalisation des plans d'urgence et d'intervention, et l'introduction d'un volet terrorisme spécifique. Elle souhaite aussi l'organisation d'exercices réguliers tenant compte de cette dimension (voir ci-contre).

3 Plate-forme électronique pour les centrales de secours. Le 22 mars, la centrale de secours 112 de Leuven avait appliqué la procédure à la lettre et refusé l'aide que lui proposaient différentes instances, comme les pompiers de Bruxelles. Résultat : trop peu d'ambulances avaient été envoyées sur le site. L'attitude de la centrale a fait polémique. La commission suggère à présent la création d'une plate-forme électronique commune aux centrales 112, histoire qu'elles soient mieux au fait des besoins du terrain et qu'elles puissent aussi mieux “dispatcher” les victimes vers les différents hôpitaux du secteur.

4 Réseau Astrid et compagnie. On sait que la communication avait été très difficile entre les différents services de secours. La commission recommande que les trois Régions s'entendent sur des normes d'émission communes; que les opérateurs accroissent la puissance des

mâts; et que les services de secours soient mieux formés à l'utilisation des moyens existants, à commencer par le réseau Astrid. La commission va donc dans le sens de ceux qui, lors des auditions, ont parlé non pas des “ratés” d'Astrid, mais d'un mauvais usage du dispositif. Enfin, la commission demande que services de secours et de police collaborent mieux entre eux et que les victimes soient prises en charge sur le long terme, par le biais notamment de commémorations.

5 Calendrier. La commission avait décidé d'entamer ses travaux par le volet “secours” croyant que son examen ne ferait pas de vagues. Ce ne fut pas tout à fait le cas, majorité et opposition, flamands et francophones, s'empoignant à plusieurs reprises. Finalement, un consensus s'est dégagé mais jusqu'au dernier moment, le président a dû intervenir, voire hausser le ton. A la rentrée, la commission abordera le volet consacré à l'architecture de la sécurité en Belgique. Il y

sera question de la communication entre services de renseignement et de la manière dont la surveillance des membres des réseaux terroristes a été menée en Belgique. Cela risque d'être assez sportif. J.-C. M.

“Les services de secours ont livré ce jour-là une prestation exceptionnelle mais sur la structure, il y a des choses à améliorer.”

PATRICK DEWAELE
Président Open VLD
de la commission
parlementaire d'enquête
sur les attentats
du 22 mars à Bruxelles.

Épingle

Remédier aux couacs

Onkelinx. Membre PS de la commission, Laurette Onkelinx nous confiait mardi que les opérations de secours se sont “globalement bien déroulées” mais que des couacs divers se sont produits à tous les niveaux “notamment ministériels, en raison d'une impréparation illustrée par l'absence d'organisation d'exercices pendant deux ans”. Et d'épingler les problèmes de communication, le manque total de commandement à Zaventem, le déclenchement tardif de la phase fédérale du plan d'intervention, etc. *“C'est à ces dysfonctionnements que nos recommandations entendent remédier.”*